

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mardi 5 mai 2020

---

**« Les écoles de la Vitry ne peuvent pas rouvrir pour l'instant. » Jean-Claude Kennedy, maire de Vitry.**

Depuis les annonces faites par le Président de la République, l'inquiétude est grande dans la communauté scolaire. Alors que la situation sanitaire est bien loin d'être stabilisée, il a annoncé la réouverture à compter du 12 mai prochain des écoles élémentaires. Il a également annoncé la prolongation de la fermeture des collèges et des lycées dans nos territoires.

Devant le débat profond dans la société, bien normal, le maire a signé, avec plus de 300 maires d'Île-de-France, une adresse au gouvernement pour alerter solennellement sur les risques de rouvrir les écoles à compter de la date indiquée par le Président de la République. Cette tribune publiée le 2 mai dernier, demandait à l'Etat compétent :

- **De repousser à une date ultérieure la réouverture des écoles** s'agissant des départements classés rouges et en particulier de l'Île-de-France à une date ultérieure au 11 mai.
- **Que l'Etat s'assure que toutes les conditions sanitaires sont réunies** pour permettre aux enfants de reprendre le chemin de l'école.
- **De ne pas faire reposer sur les maires la responsabilité juridique, politique et morale** de la réouverture des écoles.
- **De prioriser clairement les enfants** qui pourront/devront reprendre le chemin de l'école en Île-de-France en tenant compte du contexte familial de chaque enfant et en suivant un impératif de justice et d'équité.
- **Que des moyens financiers suffisants soient attribués aux communes** pour qu'elles puissent assurer l'accueil périscolaire dans le strict respect du protocole sanitaire, qui induit nécessairement un coût et une mobilisation de personnel supplémentaires.
- **De privilégier un équipement pour tout le personnel par l'Education nationale**, alors que de nombreuses communes pallient actuellement le manque de masques et de surblouses depuis le début du confinement en distribuant gracieusement leurs stocks aux professeurs qui n'en ont jamais reçu par leur ministère de tutelle.

Ce midi, le Président de la République semblait avoir lu cette tribune, évoquant l'inquiétude des parents, des enseignants, des élus, en demandant de « *prendre le temps* » nécessaire à l'examen des situations différentes d'une ville à l'autre, d'une école à l'autre. Personne ne veut la fermeture *ad vitam aeternam* des écoles. Chacun est bien conscient des enjeux éducatifs pour les enfants. Et chacun est conscient également des problèmes posés pour beaucoup de familles souhaitant que leurs enfants retrouvent le chemin de l'école.

Par ailleurs, les services de l'Etat procèdent à l'évaluation des personnels présents pour la réouverture des écoles. Ces éléments seront communiqués prochainement. La ville procède aux mêmes démarches.

**Après avoir pris le temps d'écouter l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire de la ville, et particulièrement lors d'une rencontre<sup>1</sup> en mairie le mardi 5 mai 2020, le maire a annoncé :**

- **Prendre le temps nécessaire à l'examen des conditions d'une réouverture des écoles à Vitry.**  
Ecole par école, en associant élus, directions, enseignants, parents et agents communaux, une analyse partagée doit être faite à cet effet.
- **Maintenir l'accueil des enfants des soignants et des personnels de l'Etat mobilisés.**
- **Participer aux espaces de dialogue départementaux** annoncés aux maires par le préfet du Val-de-Marne le 4 mai, et de communiquer à l'Inspection académique de l'Education nationale les éléments travaillés pour décision.
- **Mettre à disposition des parents une attestation** permettant de justifier auprès des employeurs de la non-ouverture des écoles dans les dates prévues.
- **En conséquence, de ne pas rouvrir les écoles de Vitry la semaine du 11 mai,** dans les conditions prescrites aujourd'hui par le gouvernement.

Contact : Cabinet du maire de Vitry-sur-Seine – Hôtel de ville – 2, avenue Youri-Gagarine – 94400 Vitry-sur-Seine, [secretariatdumaire@mairie-vitry94.fr](mailto:secretariatdumaire@mairie-vitry94.fr), 01 46 82 81 50

---

<sup>1</sup> Cette rencontre réunissait des représentants de l'Inspection de l'Education nationale, des directions d'écoles, des enseignants, des parents et d'agents du personnel communal.